

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ DJILLALI LIABES SIDI-BEL-ABBES

La Faculté de Droit et de Sciences Politiques

En collaboration

Avec le laboratoire de recherche « Services Publics
et Développement »

Et l'appui de la Fondation Hanns Seidel-Maghreb

Organise

Un Colloque Maghrébin sur

« La Modernisation de la justice dans
les pays du Maghreb »

Les 16 et 17 Novembre 2015

Argumentaire

La modernisation de la justice s'inscrit pour les pays du Maghreb dans la dynamique de réforme de l'Etat qui, derrière elle, se joue la redéfinition du rôle de l'Etat et de ses missions face au marché. Elle se distingue par son approche globale et intégrée et dont le principal but final est d'améliorer le service rendu au justiciable dans la mesure où la justice émane du peuple et est rendue en son nom mais tout en maîtrisant les coûts. De par ses objectifs diversifiés, elle s'inscrit dans le temps. Elle n'est nullement une action isolée mais tend à transformer le sens et les formes de l'exercice de la fonction de juger aussi bien pour les magistrats que pour les professionnels du droit et des justiciables.

Reconnue comme une mission régalienne, elle se retrouve au carrefour de la crise que traversent les Etats face à la hausse des contentieux. Les modes de gestion des juridictions, les procédures, le rendu en matière de justice, l'exécution des décisions de justice sont autant d'obstacles à la mise en place d'une justice de qualité. Face à ce défi, il lui est impératif de répondre de manière plus active aux attentes des citoyens et de s'acquitter plus efficacement de sa mission judiciaire tout en garantissant la sauvegarde des droits humains fondamentaux.

Le basculement vers une logique managériale impose de nouvelles exigences dans la mesure où la modernisation est sous-tendue par une volonté de transformation globale des modes de gestion caractérisée par le souci de réduire le coût de fonctionnement de la justice, l'encouragement de la performance publique et l'assouplissement des procédures. Par cette logique, elle doit répondre à plusieurs exigences :

- L'exigence de rapidité par la réduction des délais de traitement des dossiers.
- L'exigence d'efficacité par l'optimisation des ressources humaines et financières.
- L'exigence de qualité par l'amélioration du processus de production des décisions de justice.
- L'exigence d'ouverture par l'accessibilité et la lisibilité de la justice.
- L'exigence de célérité par l'encouragement des modes alternatifs de règlements des litiges.

Il faut rappeler que l'Algérie, à l'instar d'autres pays maghrébins, s'est engagée dans une dynamique de modernisation par la promulgation de la loi n°15-03 du 1^{er} février 2015 qui vise à moderniser le fonctionnement de la justice par la mise en place d'un système informatique centralisé, la communication des documents judiciaires et des actes de procédure par voie électronique et par l'utilisation de la visioconférence dans les procédures judiciaires.

Aussi, est-il impératif de faire un brassage des expériences maghrébines face au phénomène de modernisation qui trouve son lieu de jonction dans les programmes de coopération. Particulièrement, le programme d'Appui à la consolidation de la modernisation de la justice et le programme de Soutien au partenariat, à la réforme et à la Croissance inclusive initié par la Communauté européenne.

Les axes qui seront retenus lors de ce colloque porteront essentiellement sur :

- La modernisation de la gestion des ressources humaines par la formation continue des magistrats et des professionnels du droit...
- La modernisation des structures judiciaires et administratives par la réforme des juridictions, des lieux de détention...
- La modernisation des procédures judiciaires par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ...

Comité scientifique :

KARADJI Mustapha, Professeur, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques

MAOUENE Mostéfa, Professeur, Président du Conseil Scientifique.

BEMMOUSSAT Abdelouahab, Professeur, Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique.

BOUKABENE Larbi, Professeur, Vice Doyen chargé de la Pédagogie.

CHAIB Soraya, Maître de conférences, Directrice du laboratoire « Services Publics et Développement ».

BERREDANE Rachid, Maître de conférences, Directeur du laboratoire « Droit Immobilier ».

MEKELKEL Bouziane, Professeur, Responsable d'équipe, laboratoire « Services Publics et Développement ».

KACEM-ELAID Abdelkader, Professeur, Responsable d'équipe, laboratoire « Services Publics et Développement ».

BOUCENDA Abbès, Professeur.

BOUDALI Mohamed, Professeur.

Comité d'organisation:

CHAIB Soraya, Présidente du comité d'organisation.

BOUCHOUREF Nawel, Maître Assistante.

TALHA Nora, Maître Assistante.

BEY-OMAR Radia, Maître Assistante.

HADJINE Sofiane, Maître Assistant.

BACHIR Mohamed Amine, Maître Assistant.

ABBAR Omar, Maître Assistant.

RAHALI Benamar, Secrétaire Général de la Faculté.

PROGRAMME

Lundi 16 novembre 2015

08h30 Accueil des participants.

09h00 Allocution de bienvenue

Mustapha KARADJI, Doyen de la faculté de droit et de sciences politiques.

- **Allocution de M^R Jamil HAYDER Représentant de la Fondation Hanns Seidel-Maghreb.**

- **Allocution de M^R Ali KHALFI, Recteur de l'Université Djilali LIABES de Sidi Bel Abbes.,**

- **09h45 Rapport introductif Mostéfa MAOUENE, Président du conseil scientifique de la faculté de droit et de sciences politiques, (Algérie).**

- **10h00 PAUSE.**

Première Séance

Président :Prof. Abbes BOUCENDA

- **10 h 20 Ghaouti MEKAMCHA, Professeur, Ancien Ministre de la Justice(Algérie)**

" Réforme et modernisation du droit pénitencier en Algérie "

- **10h40 Raoudha MECHICHI, Ancienne Présidente du Tribunal Administratif, Conseillère Principale auprès du Président de la République, chargée des affaires juridiques(Tunisie)**

"La justice administrative en Tunisie après la nouvelle Constitution "

- **11h00 Abdelkader CHERBAL, Professeur, Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration d'Alger (Algérie).**

"Souveraineté nationale et mécanismes de règlement des différends investisseurs-Etats"

- **11h20 Abdelkrim OUTALEB, Professeur, Ancien Doyen de la Faculté de droit de Marrakech (Maroc).**

" La structuration judiciaire et administrative comme outil de la modernisation de la justice au Maroc "

- **11h40 - 12h25 DEBAT**

- **12h30 - DEJEUNER**

Deuxième Séance

Président :Prof. Abdelkader KACEM- ELAID

- **14h30 Mouna GHAYAZA, Enseignante, Faculté de droit, Sfax, (Tunisie).**

"Le Conseil Supérieur de la magistrature en Tunisie "

- **14h50 Halima BEN DRISS, Maître de conférences, Faculté de droit et de sciences politiques, Université de Sidi Bel Abbes, (Algérie).**

"Administration de la qualité comme mécanisme de développement du secteur de la justice en Algérie "

- **15h10 Mohamed Saleh MEHDAOUI, Directeur de l'annexe de l'Ecole Nationale des fonctionnaires de l'Administration Pénitencière, (Algérie).**

" Evolution de la politique de réinsertion sociale des détenus en Algérie "

- **15h30 Maouia NAJEH, Enseignante, Faculté de droit de Sfax, (Tunisie).**

- **" Le double degré de juridiction "**

- **15h50 – 16h15 DEBAT**

Mardi 17 novembre 2015

Première séance

Président :Prof. Bouziane MEKELKEL

- **09h00 Laid MEFTAH, Maître de conférences, Centre universitaire de NAAMA, (Algérie).**

" Juridiction électronique -ambitions et perspectives "

- **09h20 Fatima Zohra OUESOUES, Maître assistante, Faculté de droit et de sciences politiques, Université de Sidi Bel Abbes, (Algérie).**

" L'effet des TIC sur les procédures pénales "

- **09h40 Hassan ZARDANI, Professeur, Faculté de droit de Marrakech(Maroc).**

"Tribunaux de commerces comme outil de la modernisation de la justice au Maroc "

- **10h00 Zine MILOUA, Maître de conférences, Faculté de droit et de sciences politiques, Université de Sidi Bel Abbes, (Algérie).**

"la modernisation de la justice et son impact sur les droits de la défense "

- **10h20 - 10h45 DEBAT**

- **10h45 – 11h00 PAUSE**

Deuxième Séance

Président : Prof.Mohamed BOUDALI

- **11h00 Houari ANTAR, Maître de conférences, Faculté de droit et de sciences politiques, Université de Sidi Bel Abbes, (Algérie).**

" Application des TIC en matière de justice "

- **11h20 Benyounes GUETTAYA, Maître de Conférences, Faculté de droit et de sciences politiques. Université de Sidi Bel Abbes, (Algérie).**

"Les aspects de la modernisation dans le code de procédure pénale à la lumière de l'ordonnance 12-05 "

- **11h40Jelloul CHELBI, Responsable du Programme d'Appui de la réforme de la justice, Ministère de la justice, (Tunisie).**

" La réforme de la justice en Tunisie "

- **12h00Abdelkrim DJADI, Procureur auprès de la Cour de Guelma, Représentant du Ministère de la Justice (Algérie).**

"Mécanismes et mesures de mise en œuvre des politiques publiques du secteur de la justice en vue de contribuer à l'amélioration de la communication gouvernementale "

- **12h20– 12h45 DEBAT**

- **12h45 Rapport de synthèse : Professeur Mostéfa MAOUENE**

- **13h00 - DEJEUNER**

